



IDÉES

Décarboner le numérique : pour une véritable planification

LE POINT DE VUE

de **Maxime Efoui-Hess**
et **Hugues Ferreboeuf**

The Shift Project a activement participé depuis six mois aux groupes de travail lancés par le Haut Comité du numérique écoresponsable (HCNE) pour proposer une feuille de route de décarbonation du numérique. Cette participation a inspiré des réflexions que nous souhaitons soumettre au débat public.

Le numérique représente en 2020 2,5 % de l'empreinte carbone française et 11 % de la consommation d'électricité. Ces chiffres justifient bien la prise en compte du secteur dans la planification écologique. Mais notre mobilisation doit être à la hauteur des enjeux : une augmentation tendancielle d'ici à 2030 de 45 % des émissions et de 30 % de la consommation électrique, selon les estimations les plus récentes.

Sous-estimer les efforts à déployer conduirait à exacerber les concurrences d'accès à l'électricité rencontrées dans le cadre de la décarbonation de l'ensemble des secteurs et à affaiblir la résilience de nos systèmes socio-économiques dépendant d'un numérique sensible à la moindre pénurie de ressources.

The Shift Project préconise une trajectoire de référence autour d'un objectif de réduction de 30 % de l'empreinte carbone en 2030 par rapport à 2020. Cet objectif s'appuie sur celui formulé au plan mondial par les acteurs du secteur au travers de la Science Based Target Initiative (-45 %), adapté au contexte français.

Par ailleurs, aucun consensus scientifique n'existe aujourd'hui pour quantifier les émissions évitées ou induites par la numérisation de nos activités. Il

ne serait donc pas justifié de réduire le niveau d'ambition s'appliquant à l'empreinte propre du numérique.

Réfléchir en silo (terminaux, centres de données, réseaux) ne permet pas d'agencer correctement les quatre familles de leviers de décarbonation que sont mesure, optimisation, sobriété et formation.

Par exemple, l'optimisation n'est efficace que couplée à la sobriété, pour en digérer ses effets rebond. Or la performance économique des acteurs du secteur est aujourd'hui indexée sur la croissance des flux d'équipements et de données, dopée par ces mêmes effets rebond. Changer de paradigme, sobriété plutôt qu'abondance, implique donc une réorganisation collective des offres, des usages et des modèles d'affaires.

Les groupes de travail du HCNE constituent une première étape de la planification écologique appliquée au numérique. Ils auront permis aux acteurs du secteur de débattre sur les leviers qu'ils mettent déjà en place (optimisation, formation et sensibilisation). A contrario, ils n'auront pas conduit à explorer les enjeux de transformation qui sont consubstantiels à une véritable décarbonation du secteur.

Réussir cet exercice de planification passe par deux étapes, à amorcer cette année. D'abord, missionner explicitement le SGPE pour cadrer et piloter la planification du numérique : trajectoire de référence à intégrer à la SNBC3, faisabilité de la feuille de route en rebouclant avec celles des autres secteurs (ressources, électricité, transformation des usages etc.). Ensuite, créer un espace de concertation qui permette de me-

ner une réflexion citoyenne informée sur la place à donner au numérique dans la société française et européenne en 2030 et 2050.

En Europe et encore davantage en France, nous sommes en avance sur la compréhension des impacts environnementaux du numérique. Utilisons cette avance pour construire le numérique de demain et accélérer la transition de nos industriels vers des modèles d'affaires résilients et constitutifs d'avantages concurrentiels. Embarquons l'Europe sur cette dynamique.

Maxime Efoui-Hess et **Hugues Ferreboeuf** sont respectivement coordinateur et chef de projet du programme numérique de « The Shift Project ».

En 2020, le numérique représente 2,5 % de l'empreinte carbone française, chiffre qui pourrait augmenter de 45 % d'ici à 2030.

